

Séance du 22 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le Comité de la Caisse des Ecoles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la présidence de M. Alain GENINI, doyen des membres.

N°2026-5-3

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. Alain GENINI, Mme Ghislaine VASNIER, M. Julien CARLIER, M. Fabrice BRUNETEAU, Mme Corinne CHARPENTIER, Mme Elsa COUESNON, M. Olivier DAVID, Mme Laurine LABATTU, Mme Stéphanie MEUNIER, M. Yohann MOREAU, M. Franck STEVENOT, Mme Kathia VIGER

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

M. Eric BRUNIAUX, M. Franck GEROUVILLE

Date de la convocation
17 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. Didier PORTRON, Maire (sorti de la salle pour le vote)

Date d'affichage
22 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance** :
Mme Elsa COUESNON

24 / 04 / 2026
et publication du
27 / 04 / 2026

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Comité, réuni sous la présidence de M. Alain GENINI, doyen des membres, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 904,18
- un excédent reporté de :	600,23
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	4 504,41
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	4 504,41
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	4 504,41
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à MOËZE

Le Président, Didier PORTRON

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature)

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 – 211702378 -- 2026 04 2
2 -- 2026 5 3 ----- --DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 24 / 04 / 2026